

COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.

Pour la reconstruction de la IV^e internationale.

Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 4 JUILLET 2026 - n° 1374

PRIX : 1 €

ÉDITORIAL

Le capitalisme est un système criminel !

La cour d'appel de Paris a confirmé le non-lieu dans l'affaire du chlordécone. Après vingt ans de procédure, aucun responsable ne sera donc jugé pour le plus grand scandale sanitaire et environnemental de l'histoire des Antilles.

Pourtant, les victimes continuent de vivre avec les conséquences de cet empoisonnement de masse : plus de 90 % de la population de Guadeloupe et de Martinique est contaminée avec pour conséquence un taux de cancer très élevé, tandis que les sols resteront pollués pour plusieurs siècles.

Ce poison a été produit, vendu, autorisé et répandu au nom des profits de quelques grands planteurs. À partir de 1972, le chlordécone est utilisé dans les bananeraies pour lutter contre le charançon. Interdit aux États-Unis dès 1977 en raison de sa toxicité, il continue pourtant d'être autorisé aux Antilles françaises. Alors qu'il est interdit dans l'Hexagone en 1990, les grands planteurs obtiennent des dérogations jusqu'en 1993. Certains continueront même à en utiliser illégalement jusqu'au début des années 2000. Les autorités connaissaient les dangers de ce pesticide, mais les profits des gros propriétaires de plantations pesaient plus lourd que la santé des ouvriers agricoles et de toute la population.

Comment comprendre qu'un État reconnaisse officiellement sa responsabilité dans l'empoisonnement des Antilles, tandis que la justice conclut qu'aucun respon-

sable ne doit être jugé ? C'est en fait le fonctionnement normal d'un État qui défend avant tout les intérêts de la classe possédante. La responsabilité de l'État est admise dans les discours, mais il n'est pas question que cette reconnaissance débouche sur la condamnation des décideurs économiques et politiques qui ont autorisé, maintenu et couvert l'utilisation du chlordécone.

Les ouvriers agricoles de la banane, eux, ont dû manipuler ce poison, souvent sans protection, au risque de tomber malades. Ceux qui décidaient étaient les patrons des plantations. Ceux qui ont payé sont les travailleurs et, au-delà, toute la population. Les capitalistes se sont enrichis, mais les conséquences sanitaires ont été pour toute la population. Le scandale du chlordécone nous montre le fonctionnement de la société capitaliste : la rentabilité avant la santé, les profits avant la vie. Cette logique est applicable à tout autre secteur.

En France, 764 travailleurs sont morts dans un accident du travail en 2024. Il y a eu 759 décès en 2023, 738 en 2022 et 645 en 2021. Des chiffres qui ne cessent d'augmenter visiblement. Derrière eux se cachent les mêmes causes : les cadences infernales, les économies

sur la sécurité, l'exposition à des produits toxiques...le tout au nom du profit.

Les grèves engagées ces derniers jours dans les usines Stellantis (Peugeot, Citroën, Opel, Fiat, Chrysler...) de Mulhouse, Poissy, Sochaux contre les conditions de travail imposées par la canicule en sont une nouvelle illustration. Les directions trouvent les moyens de protéger la production, mais hésitent lorsqu'il s'agit de préserver les producteurs. À Poissy, les bouteilles d'azote destinées aux machines étaient arrosées pour éviter leur surchauffe, tandis que les ouvriers continuaient à travailler sous une chaleur écrasante. Une image qui résume toute la logique de ce système.

Les victimes du chlordécone ont raison de poursuivre leur combat pour que les responsables rendent des comptes et que les victimes soient indemnisées. Mais cette affaire rappelle surtout que les travailleurs et la population ne peuvent compter ni sur les tribunaux, ni sur les gouvernements pour défendre leur santé. C'est par la lutte collective que notre peuple pourra imposer ses intérêts face à un patronat prêt, hier comme aujourd'hui, à sacrifier des vies pour préserver ses profits.

**Martinique
Transaglo : la lutte se poursuit**

LIRE p. 2

**Guadeloupe
EDF-PEI : des travailleurs combattifs en justice**



LIRE p. 3

**Guadeloupe
Congrès de l'eau : coup d'épée dans l'eau**



LIRE p. 5

**États-Unis
250 ans d'indépendance sous le joug capitaliste**

LIRE p. 7

Martinique

Transaglo : la lutte se poursuit

Depuis le 17 mars 2026, les conducteurs de Transaglo sont toujours en grève pour faire aboutir leurs revendications. Ils font face à un patron retors qui joue la montre pour tenter d'échapper à ses obligations après la procédure qu'il a introduite.

À la suite d'une saisine du tribunal par Emmanuel Pharès, le patron de Transaglo, la juge a décidé de mettre en place une médiation pour négocier une issue au conflit. Les salariés ne s'y sont pas opposés. En revanche, du côté du patron, cela

ressemble plus à un blocage méprisant. En effet, il fait trainer les choses en prétextant son indisponibilité pour repousser les délais.

Martinique Transport, elle, a adressé un courrier daté du 5 juin 2026 au patron de Tran-

saglo, le mettant en demeure de respecter les termes du contrat liant les deux parties dans un délai de sept jours. Mais Martinique Transport a suspendu sa décision, se réfugiant derrière la médiation en cours. Or cette dernière se termine le 3 juillet.

Dans cette situation, Martinique Transport et Transaglo se renvoient la balle pour ne pas assumer leurs responsabilités. Ils pensent ainsi aboutir au découragement des grévistes. Il n'en n'est rien !

Chlordécone : science et réalités

Sur le campus de l'université Schoelcher s'est tenu du 23 au 25 juin, un colloque scientifique sur le thème : Chlordécone comprendre et agir.

Au-delà des communications des scientifiques, ce qui sera retenu de ce colloque, c'est le désenchantement de certains participants. Ils ont évoqué la face cachée des pesticides, qui a provoqué des dégâts irréversibles, tels que l'empoisonnement de l'environnement, ses conséquences sanitaires et la dévastation vécue par des milliers de Martiniquais. Dans l'ombre, resteront les producteurs de bananes, les gros békés, qui sont à l'origine de ce dommage, et ont tiré profit de l'épandage intensif de ce pesticide. Une pratique agricole inap-

propriée, qui a généré des millions de profits, et, à l'inverse, a provoqué des conséquences irréparables pour la santé de la population. Ceci, en contribuant à rendre malades des centaines de milliers de personnes et en première ligne, les ouvriers agricoles victimes de maladies professionnelles en cascade.

Ce genre de colloque sert surtout de cache sexe aux autorités qui font semblant d'agir. Ceci, tout en continuant à détourner le regard sur ceux qui sont les véritables responsables de cette catastrophe.



Au colloque sur le chlordécone.

BQP Pièces Auto : du bruit pour rien !

Le 24 juin 2026, la presse a rapporté que l'État (préfet et Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus-OPMR) ont conclu un accord avec des entreprises spécialisées dans les services de l'automobile.

Ce Bouclier Qualité Prix (BQP) automobile se veut être la réplique du BQP mis en place dans la grande distribution pour ...combattre la vie chère.

Face au niveau exorbitant des prix des pièces détachées automobiles, l'État a lancé l'idée, il y a des années, de discuter avec les vendeurs (concessionnaires, magasins spécialisés et revendeurs) en vue

d'aboutir à un contrat d'engagement pour réguler les prix. Des réunions se sont tenues en petit comité pendant plusieurs mois, sans la participation d'associations représentant les consommateurs. Puis préfet et président de l'OPMR ont annoncé la conclusion d'un accord qui entrera en application à partir du 15 juillet 2026. La démarche de l'État a été identique lors de la

mise en place de l'Accord Interprofessionnel Pétrolier, puis de l'Indemnité de Précarité des Gérants de stations-service : aucune transparence. Particularité importante du BQP Automobile : cet accord dont la négociation a duré plusieurs mois, ne concernera que des entreprises dites ... volontaires. Donc il n'a aucune valeur contraignante.

En réalité, l'État ne peut rien

contre les Aubéry, Hayot, Parfait, Ho Hio Hen, Comte, qui ont la haute main sur le commerce automobile en Martinique. Et une opération de communication organisée en grande pompe ne pourra pas tromper la population qui subit la vie et les bas salaires dans le secteur automobile aussi.

Guadeloupe

CHU: la grève se poursuit en radiologie

Les manipulateurs en électroradiologie médicale (MERM) sont en grève depuis le 8 juin.

Ils réclament l'embauche immédiate de radiologues en quantité suffisante pour assurer le bon fonctionnement du service, la réparation des appareils d'imagerie, la réparation du PACS c'est-à-dire des serveurs qui servent à stocker électroniquement les images et les rapports lors

d'un examen d'imagerie médicale. Ils exigent l'embauche de MERM sur les postes où les besoins sont criants.

La radiologie est le premier service qui a été installé au nouveau CHU à Belle-Plaine. Les représentants de l'État (préfet, ARS) et les élus ont vanté les

mérites de ce nouvel hôpital. Un nouveau directeur de l'hôpital a été nommé le 15 juin dernier pour organiser le transfert des activités du site de Pointe-à-Pitre vers le nouveau CHU à Belle-Plaine aux Abymes. De nombreuses questions restent en suspens sur les modalités de ce

transfert et l'organisation du travail. Déjà à peine installé, les moyens manquent pour soigner correctement la population. Jusqu'à présent la direction fait mine de comprendre les revendications des grévistes mais ces dernières ne sont toujours pas satisfaites. Le combat continue.

EDF-PEI : des travailleurs combattifs en justice

Le procès des 14 anciens grévistes d'EDF-PEI (Production électrique insulaire) a duré quatre jours du 23 juin au 26 juin dernier.

Ils sont accusés d'avoir causé le black-out en Guadeloupe survenu le 25 octobre 2024. Ils sont poursuivis pour « association de malfaiteurs, dégradation du bien d'autrui et mise en danger de la vie d'autrui ». Cette coupure générale de l'électricité intervient durant la dure lutte que les travailleurs ont dû mener pour faire respecter la loi et leurs droits.

Les grévistes ont fait grève pendant 61 jours entre le 18 décembre 2023 et le 17 février 2024. En 2023, EDF-PEI a dégagé un bénéfice de 195 millions d'euros grâce au travail des salariés et aux vols sur les salaires. À l'issue de cette première grève la direction a payé 4 millions d'euros de rappels de salaire et 27 contrats d'intérim ont été requalifiés en CDI (contrat à durée indéterminée). Mais elle a décidé de ne pas res-

pecter tous les points de l'accord. Ils ont dû faire grève à nouveau pendant 80 jours en 2024 pour exiger le respect de l'intégralité du protocole d'accord. Les grévistes ont obtenu un accord sur les rattrapages de salaires, des mesures pour les départs à la retraite et l'interdiction de dépassement du temps de travail maximal.

Dans ce procès, le tribunal au service des capitalistes, a clairement affiché sa volonté de condamner les grévistes au plus vite. Le parquet a requis des peines allant de 1 à 2 ans de prison avec sursis, accompagnées d'interdiction d'accès à l'emploi dans le secteur public. La décision a été mise en délibéré le 8 octobre.

Dans ce procès, les avocats de la défense ont montré les nombreux dysfonctionnements de la centrale et des défaillances tech-



Les anciens grévistes d'EDF-PEI devant la salle d'audience, Pointe-à-Pitre, juin 2026.

niques lors des auditions des deux directrices d'EDF-PEI et d'EDF-SEI. Les avocats ont réclamé une demande d'expertise pour faire éclater la vérité. Il n'aurait pas dû y avoir le black-out car EDF-PEI assure 50 % de la production électrique. Les autres producteurs d'électricité comme Albioma et les dispositifs de secours auraient dû four-

nir une bonne partie de l'électricité à la population.

La direction d'EDF-PEI veut se débarrasser des travailleurs les plus combattifs. Elle a déjà procédé à des mesures de licenciement. Mais ces 14 agents sont déterminés à poursuivre le combat.

À bas la répression coloniale contre les anciens grévistes !

Martinique

La Poste : des grévistes déterminés

Face à la détermination des agents en grève, la direction de La Poste a saisi le tribunal pour faire libérer les accès de certains établissements. Cette même direction a décidé de

mettre en œuvre une nouvelle organisation du travail. Cette dernière aura deux conséquences.

D'abord la modification des horaires qui aggravera les condi-

tions de travail. Ensuite une perte de revenus (150 euros) due à la modification des horaires. Ce sont ces raisons qui motivent le mouvement.

Le tribunal s'est empressé de

prononcer des condamnations pour décourager les grévistes. Mais ces derniers ne baissent pas les bras et poursuivent leur lutte.

Contre les sargasses, des actions concrètes !

Le dimanche 28 juin, un groupe de personnes se réclamant du collectif anti-sargasses du Robert a fait irruption dans le hall des hôtels B&B dans la zone d'Étang Z'Abriçot, et Valmenière à Fort-de-France.

Ces hôtels sont plutôt réservés aux personnes aisées et aux touristes, et seraient accessoirement utilisés pour loger des escadrons de gendarmerie en déplacement... Ces habitants

du Robert ont réclamé la mise à disposition de chambres pour pouvoir se reposer dans un environnement respirable. Assurément, ils ont tapé juste et leur action a porté. Dans la soirée, ils

ont pu obtenir un rendez-vous avec la sous-préfète de Trinité pour le lendemain, pour l'élaboration d'un plan de protection des populations face aux sargasses. Ils ont surtout montré

leur détermination pour obtenir des pouvoirs publics des solutions immédiates permettant aux populations de protéger leur santé.

Bravo.

Suicide à la prison de Ducos

Dans la nuit du 12 au 13 juin 2026, un jeune homme de 25 ans s'est suicidé à la prison de Ducos. Il était incarcéré depuis mars 2026, condamné à 3 ans de prison pour une affaire de stupéfiants.

Dans les médias, sa mère a témoigné avoir multiplié les alertes sur le mal-être psychologique de son fils et sur les violences, menaces et intimidations qu'il subissait en prison. Elle a

expliqué que son fils lui décrivait un « enfer » en détention et qu'elle craignait qu'un drame survienne.

Les conditions de vie dans la prison de Ducos sont connues pour être alarmantes. Les détenus vivent dans des cellules surpeuplées, obligés d'installer des matelas au sol, faute de lits disponibles dans la cellule. Et ces conditions de détention exacerbent les comportements violents.

Entassés à plusieurs, avec des moustiques et de la chaleur, la violence y est quasi omniprésente. Bien qu'isolé dans une cellule car fragile psychologiquement, le jeune homme de 25 ans n'a pas échappé à cette violence.

La prison est présentée comme une réponse à la délinquance. En réalité, elle entasse en majorité des travailleurs et des personnes précaires. Ce

n'est pas un hasard si l'immense majorité des prisonniers viennent de quartiers populaires. On trouve peu de bourgeois ou encore de « cols blancs » en prison, même quand ceux-ci contournent les lois pour détourner des millions. Dans ce système capitaliste, les bourgeois sont rois : il est temps d'en finir avec cette société complètement injuste.

Martinique

Réunion sur la violence à la CTM : *bla bla bla !*

Le 17 juin 2026, les élus de Martinique, maires, parlementaires, étaient réunis à l'Hôtel de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) à Fort-de-France.

Convoquée à l'initiative du président du Conseil exécutif de la Collectivité, Serge Letchimy, la réunion s'est tenue en présence du préfet, de représentants de service de l'État, Police, Justice, Éducation, de représentants du patronat ou d'acteurs de l'insertion. Tout ce monde s'était donné une journée pour débattre du préoccupant problème de l'augmentation de la violence, des meurtres par armes à feu, et trouver des pistes pour l'endiguer.

Avec un nombre d'homicides atteignant les 40 en 2025 dont 34 par armes à feu, et 14 homicides sur les premiers mois de 2026 dont 13 par armes à feu, la situation s'aggrave. Elle frappe particulièrement une jeunesse sans perspective et souvent désœuvrée. Les violences dans le milieu familial sont en augmentation et ont souvent pour cause une situation sociale dégradante. Depuis des années, élus, services de l'État, ou acteurs de l'insertion, essaient de contenir les dégâts. En réalité, ils se contentent au mieux d'accompagner la dégradation de la situation avec des « rustines ». Mais ils ne se donnent pas les moyens réels d'y remédier, notamment en exigeant des mesures d'ur-



L'assemblée des élus à la CTM le 17 juin 2026.

gence, en appelant à la mobilisation pour ponctionner l'argent là où il se trouve, dans les poches des exploiters et des plus riches.

À quel moment, est-il question de créer les milliers d'emplois nécessaires pour endiguer le chômage, l'économie souterraine, s'accompagnant souvent d'humiliations et de précarisations ? À quel moment des mesures soutenues pour un logement digne pour tous sont-elles

prises ? Pour améliorer le suivi des jeunes scolarisés ? Et ce ne sont que des exemples ! Toutes ces mesures qui permettraient à la population, à la jeunesse de vivre plus dignement, sont régulièrement repoussées par les décideurs aux calendes grecques. Avec au mieux la larme à l'œil. Alors, la réunion des élus à la CTM était surtout une mascarade leur permettant de se présenter unis autour d'une plateforme de propositions contre

l'augmentation de l'insécurité et la violence. Cette plateforme devrait être présentée par le président du Conseil exécutif au ministre de l'Intérieur lors de la prochaine conférence régionale de sécurité Caraïbes, prévue en juillet 2026 en Martinique. Une petite opération pour Letchimy qui apprécie d'être le porte-parole d'une Martinique unie pour aller réclamer quelques améliorations pour colmater des brèches de plus en plus béantes !

Guadeloupe

Ary Chalus : il ne savait pas....

Le président de la Région Guadeloupe, Ary Chalus, comparait devant le tribunal correctionnel de Paris pour détournements de fonds publics.

Ary Chalus se trouve devant le tribunal pour des faits datant de 2012 à 2017, période où il était député. Entretemps, en 2015, il était passé de maire de Baie-Mahault à président de Région, fonction qu'il exerce toujours. On sait que le temps de la justice n'est pas le même que celui des citoyens « normaux », mais c'est particulièrement flagrant.

On lui reproche d'avoir rémunéré sa fille comme attachée parlementaire alors qu'elle travaillait à plein temps pour l'entreprise Legadom. De même, sa compagne, Mme Francette Gourdine-Bachou, a été rémunérée alors qu'elle suivait une formation d'infirmière à plein temps.

Par ailleurs, certaines factures ont été payées par la ville de Baie-Mahault, à hauteur de

47 000 €. Il en aurait remboursé 33 000 € depuis. Néanmoins le nouveau maire, Mado, contrairement à l'ancienne, a porté plainte au nom de la municipalité.

Il y a aussi de nombreux achats faits par Chalus, alors que cette indemnité parlementaire n'est pas destinée à de telles dépenses. La défense d'Ary Chalus consiste surtout à dire qu'il n'était pas « au courant ». Dommage, pour un électricien ! Il ignorait selon lui les règles d'utilisation de cette indemnité.

La fiche Wikipédia concernant Ary Chalus, qui date sans doute un peu, indique qu'il est membre de Guadeloupe Unie, Solidaire et Responsable. À en juger par l'absence totale de soutien de la part du leader du GUSR, Losbar,



l'union et la solidarité ne sont plus à l'ordre du jour. Reste la responsabilité, qui retombe sur ses seules épaules, et qui sera

évaluée par le tribunal. Et par une partie de la population. Celle de Baie-Mahault lui a déjà fait payer la note politique.

Congrès de l'eau : coup d'épée dans l'eau

Le 24 juin 2026, les élus du Conseil départemental, du Conseil régional, les élus municipaux et communautaires et les députés étaient réunis en congrès avec comme unique sujet la question de l'eau en Guadeloupe.

Le scandale du manque d'eau au robinet pourrit la vie de la population depuis bien trop longtemps et la situation s'aggrave. De plus en plus de zones, épargnées jusque-là par les coupures d'eau, sont désormais touchées. Même quand il y a de l'eau, elle est souvent impropre à la consommation à cause de doses trop élevées d'aluminium, de pesticides ou encore la présence de matières fécales. De plus, le problème de l'eau concerne également l'assainisse-

ment. Les stations d'épuration sont tellement abîmées que les eaux usées, souillées par les matières fécales, sont rejetées dans la nature sans traitement et menacent la santé des êtres humains et l'environnement. Et sur l'assainissement ce congrès est resté muet.

La Chambre régionale des comptes avait déjà annoncé qu'à ce rythme, nous n'aurons pas d'eau au robinet avant 200 ans ! L'état des lieux présenté par les ingénieurs et techniciens de

l'eau à ce congrès a confirmé la gravité de la situation.

Les allures grandioses et officielles de ce congrès pourraient soulever de l'espoir. Mais ce ne sont pas les huit résolutions votées qui feront apparaître les plus de trois milliards d'euros nécessaires à la réfection complète du réseau d'adduction d'eau et des stations d'épuration.

La première résolution évoque l'adoption d'un plan d'urgence sur quatre ans pour colmater les

fuites et refaire le réseau. La troisième demande à l'État de « prendre ses responsabilités ». Mais qui va contraindre l'État à « prendre ses responsabilités », c'est-à-dire à débloquer immédiatement les milliards qu'il faut ?

Seule une mobilisation massive de la population pourra l'exiger. Le rapport de force est le seul langage que comprennent les dirigeants locaux et l'État.

Eau : mobilisation au conseil départemental

À l'occasion du congrès de l'eau convoqué par Guy Losbar, notre groupe Combat ouvrier a appelé à la mobilisation le 24 juin. Une trentaine de personnes ont répondu à l'appel devant le conseil départemental. Nous y avons pris la parole pour dénoncer les

coupures d'eau, pour interpellés les élus, mais surtout dire que seul une mobilisation de masse de la population sera capable de décider l'État à mettre les 3 milliards nécessaires pour remettre le réseau d'eau à neuf.



Martinique

La CARICOM

La Martinique siègera à la CARICOM, (CARibbean COMMunity), en juillet 2026 à l'occasion de la 51ème rencontre des chefs de gouvernement, à Sainte-Lucie.

Après une décennie de pourparlers, Serge Letchimy, le président de la CTM, collectivité territoriale de Martinique, représentera la Martinique à côté des autres notables de la Caraïbe. C'est pour les intérêts des acteurs de l'économie locale et européenne qu'il siègera.

C'est-à-dire pour les bourgeois européens, français et antillais !

Avec la récente rencontre du 17 juin sur la violence et les narcotrafics orchestrée par la CTM, Letchimy annonce qu'il va « exiger » auprès de l'agence de sécurité coordon-

née de la CARICOM, une discussion sur la violence et les crimes subis par la population en Martinique et dans les Antilles. C'est le revers de la médaille de la précarité et de la pauvreté. Revers que Letchimy et les autres notables de la Caraïbe administrent

depuis des années.

« Économie » et « sécurité » ou plutôt « zone franche » et « police », ce sont les préoccupations de la classe capitaliste qui seront discutées à cette rencontre et non celles des classes populaires.

France

Canicule !

Nous publions ci-dessous des extraits de l'article « Les discours ne rafraîchissent personne » paru dans le journal de nos camarades de Lutte ouvrière le 24 juin 2026.

...Lecornu a aussi annoncé un « renforcement » de la mobilisation du système de santé mais cela se fera notamment en déprogrammant des opérations et au détriment de nombreux soins repoussés à plus tard.

Dans tous les domaines le gouvernement adopte la solution d'urgence qui ne lui coûte rien : annulation d'examens ferme-

tures d'écoles... « si vous êtes dans un bâtiment qui ne dispose d'aucun espace rafraîchi vous fermez l'école pour la journée ou la demi-journée » a déclaré le ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray le 17 juin à la veille de l'épisode de chaleur. Cela en dit long sur sa façon de considérer celles et ceux qui connaissent la sur-

chauffe au travail, dans le transport, dans leurs logements transformés en bouilloires après avoir été des passoires thermiques l'hiver. Et ils devraient en plus récupérer leurs enfants quand l'école déclare forfait ! ...Le bien-être des travailleurs et des usagers des transports n'est pas non plus une priorité : 71 trains ont été supprimés lors des quatre

premiers jours de la canicule dans les liaisons intercités du fait du non-renouvellement du matériel roulant qui, devenu vétuste, n'aurait sans doute pas supporté ces conditions...Au-delà cette gestion désastreuse révèle la faille d'un système social et économique qui a pour seul fondement la recherche du profit individuel...

Venezuela

Un séisme meurtrier

Le Venezuela a été frappé par un double séisme de magnitudes 7,2 et 7,5 qui a dévasté une partie du nord du pays. Le bilan humain est considérable : plus d'un millier de morts, environ 50 000 disparus, des milliers de blessés et près de 7 millions de personnes affectées selon les estimations des Nations unies.

Des centaines de bâtiments se sont effondrés ou ont été gravement endommagés.

Depuis des années, des spécialistes alertaient sur le risque sismique élevé dans cette région. Pourtant, les constructions n'ont pas été suffisamment renforcées et les infrastructures publiques n'ont pas été préparées à faire face à un tremblement de terre de cette ampleur.

On peut s'interroger sur la responsabilité du gouvernement chaviste de Maduro. Malgré les importantes recettes pétrolières dont il a disposé pendant des années, les investissements nécessaires pour moderniser les logements, ou encore pour renforcer les normes parasismiques, n'ont pas été réalisés comme il le faudrait.

Mais les États-Unis ont aussi leur part de responsabilité. Depuis des années, les sanctions économiques qu'ils ont imposées au Venezuela ont contribué à étrangler son économie. Quelles sont les conséquences de l'embargo étatsunien sur le



financement des hôpitaux, ou encore la construction des réseaux électriques ? En asphyxiant économiquement un pays déjà fragilisé, ces sanctions n'ont pas aidé à financer les constructions publiques indispensables à la population.

Le séisme n'a pas épargné les quartiers aisés de Caracas, où plusieurs immeubles se sont effondrés. Mais ce sont les classes

populaires vivant dans les quartiers populaires de l'État La Guaira qui risquent d'en subir les conséquences les plus durables. Les familles qui ont perdu leur logement disposent rarement des moyens pour se reloger rapidement. Comme toujours dans une catastrophe, les travailleurs et les plus pauvres paient le prix le plus fort, non seulement au moment du séisme,

mais aussi dans les mois et les années qui suivent.

Une catastrophe naturelle devient une catastrophe sociale lorsque des millions de personnes vivent dans des logements fragiles, lorsque les infrastructures sont insuffisantes et que les services publics de secours sont affaiblis.

Dans les entreprises

La voix des communaux (Les Abymes)

Espace vert, espace blanc

En quelques années, le personnel qui s'occupe de l'entretien des espaces verts a fondu comme neige au soleil. Il a été divisé par deux. Les départs à la retraite n'ont pas été remplacés. Résultats : moins d'employés, moins d'herbes coupées, davantage de nuisibles...

Montrons les crocs

De nombreux contractuels n'ont pas été renouvelés donc certains services sont vides. Puisqu'aller quémander chacun dans son coin un petit renouvellement par ci par là ne marche pas, on devrait se regrouper pour exiger de vrais emplois.

L'écho de l'aéroport (Guadeloupe)

... Pas de repos la nuit sauf pour les chefs

Pas de chef joignable le soir, il faut attendre 5 h du matin pour faire le point. Le PARIF nord est ouvert H24, mais pas de salle de repos digne de ce nom, impossible de s'allonger, il n'y a que

des chaises. Cette salle donne sur un autre poste toujours sollicité pour les passages. Elle sert de passage intempestif pour accéder à la vidéo.

... au PARIF Sud c'est pire

Pas de salle de repos au PARIF sud, et même pas de micro-onde pour réchauffer son repas. Pour SERIS, commencer à travailler à 12 h ne signifie pas pouvoir manger dignement, et ceux du Sud n'ont pas droit au repos.

L'écho de Jarry (Guadeloupe)

SGEC Gaddarkhan : ras-le-bol !

Deuxième mois de retard consécutif pour les salaires. Au 22 juin, ceux du mois de mai ne sont toujours pas versés. Ça commence à bien faire !

BTP : c'est la crise, mais pour qui ?

Le 17 juin, les patrons du BTP ont tenu une conférence de presse pour parler de leurs difficultés. Entre autres, la fermeture de la carrière de Deshaies, la hausse des prix, les retards de paiement des collectivités. Dans

toute cette chaîne d'impayés, les patrons pleurent la bouche pleine mais ce sont finalement les travailleurs qui en payent le prix avec des salaires retardés et des emplois menacés.

Konba travayé bannan (Martinique)

Habitation Concorde : licenciements abusifs des ouvriers Costariciens.

Le patron de l'exploitation Concorde, de Sainte-Marie, a licencié deux ouvriers arrivés récemment du Costa Rica. Le motif de l'employeur semble bien farfelu et même abusif. Il se dit plutôt sur l'exploitation que leur seul tort aura été de réclamer leurs droits légitimes et de rester debout, face aux tentatives d'intimidation de leur hiérarchie.

Échos des hôpitaux (Martinique)

Clarac : site passoire !

Les agents de sécurité ont exercé leur droit de retrait et une réunion a ensuite eu lieu avec la direction du Chum. Si un agent supplémentaire a été acté, il reste la problématique de sécuriser l'entrée principale de Clarac et

la mise aux normes du PC de sécurité. La direction du Chum en a la responsabilité et doit le faire en urgence !

Écho de France Travail (Guadeloupe)

À Saint-François, encore et toujours le mépris

Décidément, la direction refuse d'entendre nos revendications. Au lieu de mettre en place des mesures concrètes pour que le demandeur d'emploi qui a agressé une des nôtres soit réellement pris en charge et la collègue, protégée, elle fait semblant de faire quelque chose. Personne n'a demandé une cellule d'écoute. Ce n'est pourtant pas difficile

Sucrierie en lutte (Gardel)

Charité bien ordonnée...

Appeler tous les planteurs à emmener leurs cannes est intéressant pour la direction de Gardel. Le PDG le dit : « c'est important, au passage ça nous permettra de faire un peu plus de sucre ».

250 ans d'indépendance sous le joug capitaliste

Le 4 juillet, Trump et les siens vont fêter en grande pompe les 250 ans de la déclaration d'indépendance des États-Unis datée de 1776. Cette indépendance ne sera définitivement acquise qu'en 1783, après plus de sept ans de guerre contre la Grande-Bretagne.

Il est d'usage de s'extasier devant la lutte des colonies américaines contre la métropole britannique, et d'en faire un symbole d'acquisition de la liberté. C'est d'autant plus vrai en France que celle-ci a participé à la guerre contre l'ennemi anglais, avec des troupes commandées par La Fayette, considéré comme un héros aux États-Unis. Certes, on peut considérer que la rupture de liens de dépendance vis-à-vis d'une métropole est un progrès en soi. Mais il convient d'analyser les causes profondes de cette guerre d'indépendance. Pendant près de deux siècles, les plus riches des colons anglais ont plutôt bien toléré les liens avec leur « mère patrie ». Mais lorsque les taxes sont devenues un fardeau de plus en plus lourd pour cette bourgeoisie naissante, ses dirigeants se sont révoltés. Constatant qu'ils n'avaient pas besoin de la Grande-Bretagne pour vivre, et que celle-ci ne faisait que ponctionner leurs profits, ils ont décidé de rompre les liens. Au départ, tous n'étaient pas unanimes, mais la guerre se prolongeant, la majorité adhéra au principe d'indépendance.

Cette guerre est-elle vraiment un symbole de liberté ? Comme le faisait remarquer la journaliste Rokhaya Diallo au cours d'un

débat, il ne faut pas oublier que cette indépendance s'est déroulée sous les ordres de généraux tels que Washington ou Hamilton, qui étaient propriétaires d'esclaves et avaient bâti leur fortune sur le travail de ceux-ci. La « liberté » n'a été accordée qu'aux colons blancs et à leurs descendants, et encore certains travailleurs blancs engagés étaient-ils proches de la condition servile. La seule différence, c'est que c'était pour une période limitée.

À l'origine, les colonies anglaises ont été fondées en chassant les populations d'origine, les Amérindiens, qui ont subi un impitoyable génocide. Cela s'est poursuivi bien au-delà de 1783, jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, avec la « conquête de l'Ouest », au moyen de massacres et de famines provoquées, notamment par l'abattage des bisons par des « héros » tels Buffalo Bill, qui se vantait d'en avoir tué des milliers.

Le territoire des États-Unis s'est agrandi par plusieurs guerres contre le Mexique, jusqu'à ce qu'il atteigne les rivages de l'océan Pacifique.

En 1852, Frederick Douglass, ancien esclave devenu l'un des principaux défenseurs de l'abolition, fut invité le 5 juillet à faire



J. Adams, R. Sherman, R. Livingston, T. Jefferson, B. Franklin devant le texte de la Déclaration d'indépendance au Congrès, le 28 juin 1776.

une intervention au sujet de la déclaration d'indépendance, célébrée la veille. Il dénonça de façon magistrale l'hypocrisie de cette « libération », de ces grands principes énoncés alors même que l'esclavage persistait, et se développait même à l'ouest. Il dit que le 4 juillet, pour l'esclave, est « *un jour qui lui révèle, plus que tous les autres jours de l'année, l'injustice flagrante et la cruauté dont il est la victime constante. Pour lui, votre célébration est un simulacre. [...] L'existence de l'esclavage dans ce pays fait de votre républicanisme une imposture, de votre humanité un faux semblant et de votre christianisme un mensonge. Ce 4 juillet est le vôtre, non le mien. Vous pouvez vous réjouir, je dois porter le deuil* ».

L'esclavage n'a été aboli qu'en 1865, au terme de la Guerre de Sécession, où les États esclavagistes du Sud ont voulu se séparer du Nord. Mais même Abraham Lincoln, qui a proclamé l'abolition, n'y était pas favorable au début. Ce n'est qu'en 1863, après 3 ans de guerre, qu'il s'y est résolu, car sans l'appui des Noirs en révolte, la victoire semblait incertaine à la bourgeoisie nordiste.

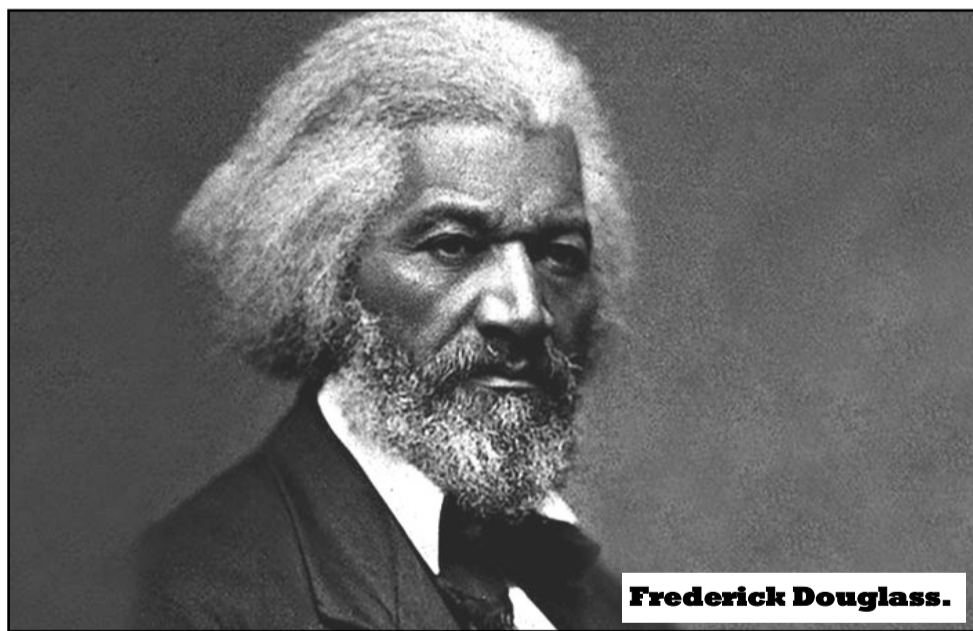
La France qui va participer à la

fête organisée par Trump, et qui a offert aux États-Unis la statue de la liberté, était lors de la guerre d'indépendance un État esclavagiste, comme nous le savons bien ici aux Antilles.

Après l'indépendance, c'est sur l'exploitation féroce de sa propre classe ouvrière que la bourgeoisie américaine a bâti sa fortune, jusqu'à devenir la première puissance impérialiste que nous connaissons aujourd'hui.

Le même Trump qui veut fêter en grande pompe le 250^{ème} anniversaire, fait tout son possible avec son entourage de suprémacistes blancs, pour effacer de l'histoire américaine la lutte des Noirs et des peuples autochtones, ainsi que toutes les autres luttes, comme celle des femmes. Il qualifie toutes ces luttes d'idéologie « woke ».

Cette commémoration, au moment où les États-Unis indépendants étouffent sous leur joug tous les pays qui s'opposent à leur domination, n'est pas la fête des opprimés en Amérique même et à travers le monde. Le renversement de ce régime impérialiste, qui permettra une réelle libération pour tous, dépend en grande partie du prolétariat américain qui est au cœur même de ce monstrueux système.



Frappes américaines : 210 morts en Caraïbes !

Encore une embarcation bombardée par les États-Unis dans les Caraïbes. Seul motif avancé : elle empruntait soi-disant une route du narcotrafic.

Aucune preuve publique n'a été présentée pour justifier cette nouvelle exécution. C'était le 21 juin, au moins deux personnes sont mortes. Depuis septembre 2025, Washington multiplie les frappes contre des bateaux qu'il

désigne unilatéralement comme liés au trafic de drogue. Soixante frappes, 210 personnes ont déjà été tuées, sans procès, sans enquête indépendante et sans que les États-Unis aient de comptes à rendre à quiconque.

Les Caraïbes et l'Amérique latine sont considérées comme une arrière-cour où Washington s'arroge le droit d'intervenir militairement, de violer les souverainetés nationales et de décider seul qui doit vivre ou mourir. Les

gouvernements qui refusent de s'aligner sur les intérêts américains, notamment le Venezuela, Cuba sont régulièrement désignés comme responsables ou complices, et servent à légitimer ces opérations.

Moyen-Orient

Diplomatie et guerre

Moins de deux semaines après avoir signé un cessez-le-feu, les États-Unis et l'Iran ont échangé de nouvelles frappes le week-end du 27 et 28 juin.

Ils s'accusent mutuellement de violations de l'accord. Donald Trump a même menacé de repartir en guerre pour anéantir l'Iran. Le 27 juin, l'aviation américaine a visé dix cibles parmi des sites stratégiques de l'armée iranienne. Le lendemain, l'Iran a annoncé avoir lancé en représailles des missiles et drones vers le Koweït et le Bahreïn. Le détroit d'Ormuz, objet de toutes les convoitises, est toujours contrôlé par l'Iran qui l'ouvre et le referme à sa guise.

Par ailleurs, les bombardements israéliens contre le Liban continuent. Israël, allié des États-Unis dans la région, veut en finir avec le Hezbollah pro-iranien qui le menace en permanence.

Des pourparlers seraient prévus à partir du 30 juin pour une paix durable. Mais pour le moment, la seule chose durable c'est la guerre.

Le cessez-le-feu express du 17 juin était une démonstration de Trump pour montrer qu'il a la situation en main. Il veut redorer son blason et se faire passer pour un homme de paix vis-à-vis de son propre électorat, hostile à cette guerre. Aux États-Unis, l'inflation est passée officiellement de 2,4 % en février à 4,2 % en mai, conséquence de la guerre. Les classes populaires souffrent de l'augmentation des prix.

En plus, Trump prépare les célébrations du 250ème anniversaire de l'indépendance des États-Unis qu'il veut grandioses. Une bonne manière de faire diversion.

La réalité est que les États-Unis viennent de se prendre un sacré camouflet dans cette guerre contre l'Iran qu'ils pensaient rapide et victorieuse.

De leur côté, les dirigeants ira-



Assise sur des décombres après un bombardement américain à Téhéran, en Iran, le 12 mars 2026.
© Vahid Salemi / AP

niens et ceux du Hezbollah libanais veulent prouver qu'ils résistent au géant américain et leur chien de garde, Israël.

Pendant ce temps, les populations sont les principales victimes.

Depuis le début de la guerre au

Moyen-Orient en 2026, il y aurait près de 5 000 morts en Iran et au Liban et plus d'un million de personnes déplacées.

Ceux qui déclenchent des guerres puis s'invitent à la table feutrée des négociations ne sont pas ceux qui paient l'addition.

Haiti

Mobilisation pour l'Hôpital général

Après les attaques des gangs contre les services de santé, la situation sanitaire est au plus bas. L'Hôpital général de Port-au-Prince est à l'arrêt depuis plus de deux ans.

Ce sont les travailleurs et les pauvres qui souffrent le plus de l'absence de centre de soins. Les bourgeois, les nantis, les politiciens, si nécessaire, prennent l'avion pour Miami, les États-Unis, Cuba ou la République dominicaine.

C'est ainsi qu'en mars, des étudiants en médecine se sont mobilisés pour exiger que le gouvernement ouvre l'Hôpital général. Pour les calmer, le ministre de la Santé leur avait indiqué qu'un site et des locaux étaient prévus pour la reprise des activités hospitalières. Depuis lors les étudiants attendaient, mais aucune action n'a été entreprise.

Ils ont donc décidé de se mobiliser à nouveau le lundi 22 juin. Les étudiants de médecine, pharmacie, biologie médicale et d'optométrie ont manifesté dans les rues en exigeant la réouverture de l'hôpital.

Ils se sont dirigés vers la résidence du premier ministre Alix



« La santé est une nécessité ce n'est pas un luxe » slogan des étudiants mobilisés le 22 juin.

Fils-Aimé en scandant « l'hôpital doit ouvrir, on ne peut pas renvoyer les pauvres vers des établissements privés ! Nous ne pouvons plus attendre ».

Ils demandent au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour relancer les activités de l'Hôpital général dans un lieu approprié où ils pourront soigner la population et avoir une formation adéquate.

La police a réprimé les étudiants et tiré des gaz lacrymogènes

pour disperser la manifestation. Les étudiants ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leurs démarches en faveur de la réouverture de l'Hôpital général.

Cette réouverture aura plus de possibilité de se réaliser lorsque la population laborieuse, celle des quartiers les travailleurs se mobiliseront pour défendre leurs intérêts et réclamer aussi une meilleure prise en charge sanitaire.

ABONNEMENT

12 MOIS :

Sous pli fermé 33 €

Sous pli ouvert 25 €

Je désire m'abonner au journal *Combat ouvrier* pour une période de...mois.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS

Combat ouvrier

1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille -

97 128 GOYAVE - Guadeloupe,

Antilles Françaises

Responsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs

1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille, 97128

GOYAVE—Guadeloupe

Tel : 0690 73 48 93

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE

BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex

Tel : 0696 82 26 21

Composition - Impression Imp. ERAPRESS

Commission paritaire : 51728

Site internet : combat-ouvrier.com

Courriel : redaction@combat-ouvrier.com

Combat ouvrier est aussi sur Facebook, Instagram et TikTok.